

L'an deux mille treize, le onze février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric BOURDIN, Maire.

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf M. Gilles MAGNIN-FEYSOT excusé.

Secrétaire de séance : M. Thierry DUBOZ

*** BILAN BUDGETAIRE 2012 :**

Le Conseil prend acte des résultats budgétaires 2012 qui restent conformes aux prévisions.

*** ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013:**

Le Conseil décide de privilégier trois dossiers importants :

- 1) traversée et sécurisation du village,
- 2) réfection de la route communale VC1,
- 3) protection des captages et amélioration du réseau d'eau.

Pour tous ces dossiers, toutes les aides financières seront mobilisées.

*** QUESTIONS DIVERSES :**

1) Le Conseil donne son accord pour transférer sa compétence du Syndicat mixte «Trés Haut Débit » de la commune à la Communauté de communes. Décision prise à l'unanimité. Délibération sera prise en ce sens.

2) Le Conseil accepte à l'unanimité le lancement d'une enquête publique pour la protection des captages. Délibération sera prise en ce sens.

3) Le Conseil accepte le prix de la redevance de l'Agence de l'eau à 0,28 euros/m³ et décide de ne pas changer le prix de l'eau pour 2013. Une délibération sera prise en ce sens.

4) Le Conseil accepte le remboursement de sinistre par Groupama à hauteur de 319,33 euros. Une délibération sera prise en ce sens.

5) Le Conseil prend connaissance des coupes de bois prévues par l'O.N.F. en 2013, ainsi que le fait que les travaux 2012 seront facturés en 2013. Décision favorable à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

6) Le Conseil prend connaissance du courrier de Maître CHARPENTIER indiquant qu'une servitude de passage doit être mise en place avec M. Bernard FAIVRE-PIERRET pour l'accès à sa propriété. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

7) Le Conseil prend connaissance d'un courrier de M. Christophe PATOZ concernant le classement de ses propriétés lors de l'élaboration du P.L.U. Le Conseil prend acte de sa demande et va donner réponse à M. PATOZ.

8) Le Conseil prend connaissance du courrier de M. DUMONT qui souhaite acheter l'espace vert jouxtant sa propriété au prix de 4 euros le mètre carré. Le Conseil donne son accord pour la vente du terrain à 5 euros le mètre carré (prix des ventes d'aisances de la commune).

9) Le Conseil prend connaissance de la demande de remboursement (10 000 euros) dont pourrait bénéficier la famille BARRAND Jean-Marie, suite aux différents accords passés en Sous-Préfecture. Le Conseil accepte cette demande par 8 voix sur 9 (M. NICOD n'ayant pas pris part au vote), mais le nécessaire ne sera fait que lorsque les gravats entreposés sur la place communale auront été retirés et les accès aux différentes propriétés seront à nouveau possible.

10) Le Conseil accepte à l'unanimité le second permis de construire de M. Cyrille BONNIN pour des abris de voitures.

11) Le Conseil décide de relancer la licence IV à l'été 2013 pour ne pas perdre les droits de cette licence. Les démarches nécessaires seront effectuées par la Mairie.

La séance est levée à 23h00

Le compte rendu a été affiché le 15/02/2013

Le Maire,
Frédéric BOURDIN





25650 MONTBENOIT

Tél. 03 81 38 12 94

Fax 03 81 38 19 04

Courriel : mairie.montbenoit@wanadoo.fr

Abbaye du XII^e Siècle

RECTIFICATION CONCERNANT LE COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL DU 11/02/2013

Concernant le compte rendu de la réunion de conseil du 11 février 2013, affiché le 15 février, il convient d'apporter une rectification concernant l'avis du conseil (indiqué comme unanime dans le compte rendu) pour le permis de construire de M. BONNIN Cyrille. Le conseil s'est prononcé à 8 voix favorables et 1 défavorable (motif : dangerosité de l'accès de l'abri de voitures donnant sur la route départementale 437).

Fait à Montbenoît le 19 février 2013 pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Frédéric BOURDIN